



CANTON D'ALFRED ET PLANTAGENET
PROCÈS-VERBAL
RÉUNION RÉGULIÈRE
le mardi 7 août 2018, 19 h 00
SALLE COMMUNAUTAIRE DE PLANTAGENET

Présences: Fernand Dicaire, Président
 René Beaulne, Conseiller
 Benoit Lamarche, Conseiller
 Chantal Galipeau, Conseillère
 Jeanne Doucet, Conseillère
 Jean-Claude Delorme, Conseiller
 Jean-Pierre Cadieux, Conseiller

Personnel présent: Monique Bastien, Greffière par intérim
 Annie Rochefort

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Résolution 2018-413

Proposée par: Jean-Pierre Cadieux

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion régulière du Conseil soit déclarée ouverte à 19h20.

Adoptée

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2018-414

Proposée par: Benoit Lamarche

Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

3. DIVULGATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

3.1 Comptes payable au 31 juillet 2018

M. Jean-Pierre Cadieux déclare un intérêt pécuniaire aux comptes payables. Il est propriétaire du compte CADI004.

4. RAPPORT DU MAIRE

Aucun

5. RÉUNIONS PUBLIQUES

Aucune

6. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

6.1 Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du Conseil tenue le 17 juillet 2018

Résolution 2018-415

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion régulière du Conseil du 17 juillet 2018 soit adopté.

Adoptée

6.2 Adoption du procès-verbal de la réunion sommaire du conseil tenue le 17 juillet 2018

Résolution 2018-416

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion sommaire du Conseil du 17 juillet 2018 soit adopté.

Adoptée

7. DÉLÉGATIONS

Aucune

8. RAPPORTS DU SERVICE D'URBANISME

8.1 Rapport URB-30-2018 - Carrière

Résolution 2018-417

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil municipal autorise la signature de l'entente de plan d'implantation entre la Corporation du Canton d'Alfred et Plantagenet et l'entreprise Rene Carriere Company Limited (a/s Michel Poirier), pour la modification d'un site commercial existant à Alfred – concessionnaire Kubota.

Adoptée

8.2 Rapport URB-31-2018 - Duquette

Résolution 2018-418

Proposée par: Jean-Claude Delorme

Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil municipal approuve la demande d'autorisation, dossier B-021-2018, soumise par les propriétaires Monsieur Marc Duquette et Madame Danielle Duquette, affectant la propriété située au 2331 Concession Road 10 à Curran, décrite comme étant une partie du Lot 23, Concession 9 de l'ancien Canton de Plantagenet Nord, qui a pour but de permettre la création d'un nouveau lot destiné à des fins résidentielles, suite à une consolidation de fermes – lot de surplus, ainsi que la création d'une servitude, sujet aux conditions suivantes :

1. Qu'une modification au Règlement de zonage No. 2009-50 du Canton d'Alfred et Plantagenet soit obtenue pour interdire la construction de tout bâtiment utilisé à des fins résidentielles sur le lot retenu (B), dans le but d'en assurer la vocation exclusivement agricole.
2. Que l'arpenteur-géomètre s'assure que les marges de recul entre les nouvelles lignes de propriété et les bâtiments existants sur le lot détaché (A) soient respectées telles que prescrites dans le Règlement de zonage No. 2009-50 du Canton d'Alfred et Plantagenet.
3. Que l'arpenteur-géomètre retenu par les propriétaires détermine la largeur de la Concession Road 10, et si ladite voie présente une emprise d'une largeur inférieure à 20.0 mètres, qu'une bande de terrain d'une largeur égale à la moitié de la surlargeur requise pour atteindre une emprise de 20.0 mètres tout le long de la partie détachée et de la partie retenue, soit transférée sans frais et sans encombre à l'autorité concernée (Canton d'Alfred et Plantagenet).
4. Que les propriétaires soumettent leur choix, concernant les options qui s'offrent à eux, afin de mettre à jour la cédule d'évaluation relative au drainage des deux drains, dans le but de répartir de façon équitable pour les deux parcelles les coûts de maintenance ultérieure des drains, une fois le morcellement de terrain complété.

Adoptée

9. RAPPORTS DU SERVICE DES FINANCES

9.1 Comptes payables en date du 31 juillet 2018

M. Jean-Pierre Cadieux a déclaré un intérêt pécuniaire à cet item. Il est propriétaire du compte fournisseur CADI004.

M. Jean-Claude Delorme questionne les comptes reliés aux quais et demande un rapport des dépenses. Le maire indique qu'un rapport sera présenté au prochain plénier.

Un rapport de revenus et dépenses sera aussi soumis prochainement sur la Fête du Canada, une fois que les revenus et factures ont tous été reçus.

Résolution 2018-419

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que les comptes payables en date du 31 juillet 2018 soient adoptés.

Adoptée

9.2 Rapport F-18-2018 - Rapport comparatif, deuxième trimestre

Résolution 2018-420

Proposée par: Jean-Pierre Cadieux

Appuyée par: Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que le rapport F-18-2018, le rapport comparatif pour la période d'avril à juin 2018, soit adopté.

Adoptée

9.3 Rapport F-19-2018 - Délégation des pouvoirs et fonctions

Résolution 2018-421

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que le rapport F-19-2018 sur la délégation des pouvoirs et fonctions soit reçu.

Adoptée

10. RAPPORTS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Aucun

11. RAPPORTS DU SERVICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

11.1 Appel aux artistes - septembre 2018

Résolution 2018-422

Proposée par: Benoit Lamarche

Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil municipal autorise la tenue d'une exposition d'art du 1er au 28 septembre à l'occasion de la Fête de la culture pour souligner la campagne de sensibilisation nationale de la Journée de la culture, une célébration de trois jours sur les arts à partir du dernier vendredi de septembre.

Adoptée

Résolution 2018-423**Proposée par:** Benoit Lamarche**Appuyée par:** René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que la priorité soit accordée aux artistes locaux avant d'inviter les artistes de l'extérieur de la municipalité.

Adoptée**12. RAPPORTS DU SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES**

Aucun

13. RAPPORTS DU SERVICE DE LA RÉGLEMENTATION

Aucun

14. RAPPORTS DU SERVICE DE LA CONSTRUCTION

Aucun

15. RAPPORTS DU SERVICE DES LOISIRS

Aucun

16. RAPPORTS DU SERVICE DES INCENDIES

Aucun

17. RAPPORTS DU SERVICE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ

Aucun

18. RAPPORT DES COMITÉS**18.1 Hydro 2000 Inc. - Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 22 mai 2018****Résolution 2018-424****Proposée par:** Chantal Galipeau**Appuyée par:** Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration d'Hydro 2000 Inc. tenue le 22 mai 2018 soit adopté.

Adoptée

19. RÈGLEMENTS

19.1 **Règlement numéro 2018-77 pour nommer un Inspecteur en chef des bâtiments par intérim**

Résolution 2018-425

Proposée par: Jean-Pierre Cadieux

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement numéro 2018-77 pour nommer un Inspecteur en chef des bâtiments par intérim soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.2 **Règlement numéro 2018-78 pour autoriser une entente de servitude avec la compagnie Grasshopper Solar Corporation**

Résolution 2018-426

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement numéro 2018-78 pour autoriser une entente de servitude avec la compagnie Grasshopper Solar Corporation soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

20. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Dominique Perrier demande si le zonage commercial de l'ancien hôtel de ville de Lefavre a été adopté. Il demande quel genre de commerce peut s'y installer, si l'espace est à vendre ou à louer ainsi que s'il y a des réparations ou modifications à apporter, qui en est responsable. On le réfère à l'administratrice de zonage pour obtenir les réponses à ces questions.

M. Michel Roy demande à quelle fréquence on peut s'attendre à une réponse de la municipalité relativement aux courriels adressés à l'adresse info@alfred-plantagenet.com. M. Roy est avisé que cette adresse courriel est normalement vérifiée à tous les jours; par contre, la secrétaire administrative est présentement en vacances. On lui recommande d'envoyer sa demande de renseignements à Mme Bastien, la greffière par intérim.

PAUSE - de 19h50 à 19h57

21. MOTIONS

21.1 Dons - Budgets discrétionnaires

Résolution 2018-427

Proposée par: Benoit Lamarche

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que les membres du Conseil contribuent les dons suivants de leur budget discrétionnaire respectif :

Fernand Dicaire, du budget discrétionnaire des Comtés Unis de Prescott et Russell:

Tournoi de golf des Chevaliers de Colomb de Wendover: 300 \$.;

Appel-aux-artistes: 150 \$;

Benoit Lamarche:

Tournoi de golf des Chevaliers de Colomb de Wendover: commandite d'un trou, 100 \$.

Jean-Pierre Cadieux:

Tournoi de golf des Chevaliers de Colomb de Wendover: commandite d'un trou, 100 \$; il va fournir une enseigne.

Adoptée

21.2 Ville de Quinte West - Appui de requête d'une période de grâce re cannabis

Résolution 2018-428

Proposée par: Jean-Claude Delorme

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que la demande d'appui d'une requête d'une période de grâce relativement au cannabis de la Ville de Quinte West soit reçue.

Adoptée

22. CORRESPONDANCE

Le maire recommande qu'un à trois employés participent au webinar sur les médias sociaux offert par l'AMO le 10 octobre prochain. L'agente des communications et la greffière adjointe seront inscrites.

Mrne Doucet se joint à la réunion à 20h08.

Résolution 2018-429**Proposée par:** Jean-Claude Delorme**Appuyée par:** Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que la correspondance inscrite aux points 22.1 à 22.5 soit reçue et classée.

Adoptée**22.4 Demande de prolongement de l'aqueduc municipal - Concession 3 - Alfred**

La demande touche 5 résidences et environ 15 personnes. Le maire explique que, techniquement, le conseil ne peut supporter la requête étant donné que l'Agence ontarienne des eaux (AODE) a soumis un rapport à la municipalité indiquant que le système à cet emplacement est extrêmement fragile et ne pourrait supporter une expansion. Les coûts reliés aux études, aux matériaux et aux travaux pourraient s'élever à plus de 70 000 \$ pour chacune des 5 résidences.

L'AODE sera consultée à ce sujet et les demandeurs seront avisés des actions recommandées et des échéanciers.

22.5 Servitude - Réseau d'aqueduc - Claude Carrière

Le maire présente un sommaire de la situation résultant du transfert de titres erroné par l'Agence ontarienne des eaux aux propriétaires des terrains à proximité du réseau d'approvisionnement en eau pour le Village de Plantagenet plutôt qu'à la municipalité. M. Daigneault avait fait la recommandation de corriger l'erreur de l'AODE en 2000. M. Dicaire a discuté de la situation avec Aimee Hennessy de l'AODE, mais aucune réponse n'a encore été reçue. Le conseil convient d'attendre une décision de la part de l'AODE.

23. HUIS CLOS**Résolution 2018-430****Proposée par:** Jean-Pierre Cadieux**Appuyée par:** Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette portion de la réunion soit tenue à huis clos afin de considérer des relations de travail ou les négociations avec les employés et des litiges actuels ou éventuels ayant une incidence sur la municipalité en vertu des articles 239(2)(d)(e) de la Loi de 2001 sur les municipalités.

Adoptée**Résolution 2018-431****Proposée par:** Jeanne Doucet**Appuyée par:** Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion soit rouverte au public à 21h36.

Adoptée

24. RÈGLEMENT DE CONFIRMATION DES PROCÉDURES DU CONSEIL**24.1 Règlement numéro 2018-79 confirmant les procédures de la réunion du Conseil du 7 août 2018****Résolution 2018-432****Proposée par:** Benoit Lamarche**Appuyée par:** Jean-Pierre Cadieux

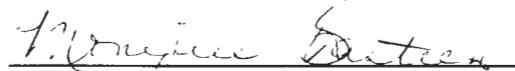
QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement numéro 2018-79, un règlement pour confirmer les procédures du Conseil lors de sa réunion du 7 août 2018, soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée**25. CLÔTURE****Résolution 2018-433****Proposée par:** Chantal Galipeau**Appuyée par:** Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion soit levée à 21h38.

Adoptée

Fernand Dicaire, Président



Monique Bastien, Greffière par intérim